

## COMMUNIQUÉ **CGT**







## Motion de défiance à France 24: un premier message envoyé par les salariés

Hier, des journalistes de France 24 ont organisé un scrutin pour une motion de défiance suite à un constat que la CGT de France Médias Monde déplore également depuis de nombreuses années : « une profonde dégradation des conditions de travail au sein de la rédaction de France 24 ».

325 votants, soit 60% des journalistes de France 24, se sont emparés de ce moyen d'expression démocratique. Les résultats de ce vote reflètent un besoin de s'exprimer devenu nécessaire face à un système « à bout de souffle » marqué par de multiples dysfonctionnements « qui nuisent considérablement à la qualité de nos antennes » et qui appelle à des changements indispensables, soulignent les organisateurs.

Vous trouverez ci-dessous la liste des griefs jointe à cette motion de défiance à l'encontre de la Direction de France 24 et du Secrétariat général, au sujet de la « gestion éditoriale, organisationnelle et humaine de la rédaction » :

- Aucune considération pour les journalistes rémunérés à la pige, y compris les plus anciens qui cumulent parfois jusqu'à 10 ans et plus de bons et loyaux services.
- Règne du favoritisme et du copinage, double-discours en fonction des salariés, management toxique et culture de la peur.
- Aucun plan de carrière défini, ni d'évolution ou de formation pour l'épanouissement professionnel des collaborateurs.
- Absence de services en fonction des spécialités, absence d'utilisation des compétences spécifiques des collaborateurs.
- Des injonctions de « pitcher » en dehors des horaires de travail.
- Très peu, voire absence de revalorisation salariale pour récompenser les efforts consentis par les membres de la rédaction.
- Des vacations proposées hors de toute considération pour la santé et le droit du travail.
- Manque de retours éditoriaux.

Hier soir, suite au dépouillement des bulletins de vote, les salariés organisateurs de cette motion de défiance ont appelé à une Assemblée générale en précisant que « la date sera communiquée ultérieurement, pour que chacun puisse enfin s'exprimer librement et sans crainte de représailles ».

La CGT n'a pas hésité à soutenir cette initiative car elle est et restera toujours aux côtés des salariés de France Médias Monde.